

BULLETIN

LE DEMINEUR

TRIMESTRIEL

de la Fraternelle des Démineurs de Belgique

SECRETARIAT

30, RUE SAINT-JEAN - TERVUREN
C. C. P. 7537.94 -- Téléphone 57.31.64



REDACTION

AVENUE EMILE ZOLA, 30 - SCHAERBEEK
Tél. : 16.00.73

Quatorzième année n° 1

Janvier 1960

Chers Amis Démineurs,

Comme chaque année, à pareille époque, je viens, au nom du C.A. et en mon nom personnel, vous présenter les vœux sincères que nous formons pour que l'année 60 vous soit, en tous points, favorable.

Nos souhaits vont tout d'abord, à ceux qui continuent la belle œuvre que nous avons commencée tous ensemble, avec tant d'ardeur et tant de succès.

Que l'année qui commence leur soit propice et leur évite toutes les embuches auxquelles ils sont exposés encore actuellement.

Pour tous nos anciens, nous faisons des vœux pour qu'ils éprouvent, dans les jours qui viennent, toutes les satisfactions qu'ils sont en droit d'espérer, pour eux et leur chère famille.

Notre Fraternelle doit être pour tous une union de frères, où tous peuvent trouver l'amical réconfort que procure toujours la véritable estime de chacun.

Nous nous sommes connus dans des circonstances difficiles, parfois tragiques qui cimentent avec force les liens d'une solide amitié.

Ne l'oublions pas en restant fidèles à notre association, et en suivant avec la plus grande assiduité les réunions de nos sections et de notre Fraternelle.

C'est à cette condition que nous serons forts.

Général SEVRIN.

La Fraternelle est en Léthargie...

nous écrit un camarade-démineur.

Et cependant;

le bilan de l'exercice écoulé fait apparaître une somme de 69.508 frs pour nos interventions diverses : secours aux blessés et malades, décès, études, communion solennelle et St Nicolas de nos orphelins etc. ;

le Conseil d'Administration tient mensuellement ses réunions au cours desquelles sont examinées les

Tous nos vœux de Bonheur pour 1960

La Rédaction de votre bulletin se réjouit une fois de plus, de pouvoir vous présenter, ainsi qu'à vos familles, ses vœux les plus sincères de bonheur et de santé pour l'année nouvelle.

Qu'il lui soit permis de vous affirmer que votre propre bonheur dépend surtout de vous, de ce que vous pouvez puiser en vous.

Les souhaits les plus agréables resteront dans le domaine du rêve, si vous ne vous chargez pas personnellement de les réaliser.

Le premier pas vers le bonheur, c'est de comprendre qu'en toute chose, qu'en toute situation, il y a du bon et du mauvais.

A vous, d'avoir assez d'optimisme et de volonté pour extraire de la vie ce qu'elle a de bon et refuser obstinément ce qu'elle présente de désagréable.

Que 1960 vous donne donc la satisfaction la plus complète, c'est notre vœu le plus cher.

demandes d'intervention de camarades dans l'adversité, la situation de nos veuves et orphelins, les démarches à entreprendre pour faire aboutir nos revendications etc.

les sections organisent des réunions où l'on se retrouve dans la plus franche camaraderie, pour échanger des idées sur les faits du jour ou se remémorer les souvenirs de jadis ;

les fêtes diverses et surtout celles de St. Nicolas constituent toujours des réjouissances aussi agréables pour les grands que pour les petits ;
les pèlerinages organisés annuellement à nos Monu-

ments de Stavelot Blankenberge, La Panne, Westrozebeke ainsi qu'à notre plaque commémorative de la rue des Démineurs à Gand sont de réels témoignages de vitalité de la Fraternelle ;

et enfin, notre assemblée annuelle qui, malgré les vides qui se creusent dans nos rangs, connaît toujours le même succès et réalise notre grande manifestation de l'année.

Non, camarade-démineur, notre FRATERNELLE N'EST PAS EN LETHARGIE, mais... REMEMBER.

REMEMBER.

Il y a déjà 4 ans, exactement, notre Bulletin publiait cet article qui me semble particulièrement opportun d'être reproduit dans ses grandes lignes.

« EXAMEN DE CONSCIENCE.

Vous, dont l'attention sera peut-être attirée par ce titre, permettez-moi, comme préambule, de vous demander de le lire, non comme un fait divers que vous aurez tôt fait d'oublier, mais très sérieusement, d'en approfondir le sens et de voir, si en tant que démineurs ou ex-démineurs, vous avez fait tout votre devoir.

Il ne s'agit pas de ce devoir de soldat au sein des dangers cachés ou non, mais de cet autre devoir, plus difficile, certes, à remplir, envers votre groupement, votre association, en un mot votre Fraternelle.

Vous étiez en pleine bataille. Atterrés devant de si effroyables malheurs, le cœur serré, les larmes aux yeux, ce ne fut qu'un cri, mais un cri de solidarité, un cri d'entraide mutuelle, un cri de fraternité bien comprise.

LA FRATERNELLE ETAIT NEE.

C'était non seulement l'époque héroïque, mais encore celle où l'on se jurait soutien éternel, où veuves, orphelins, invalides ne devaient jamais être abandonnés, où jusqu'au dernier souffle, l'union devait perdurer, rester ce qu'elle était à sa naissance, solide en temps de paix, comme elle le fut dans le danger.

Rien ne fut négligé, ni revendications, ni soutien financier ou autre, ni éducation et études.

Ces résultats, c'était à votre union qu'on les devait.

Suivant votre volonté première, celle-ci devait vivre et permettre de poursuivre jusqu'au bout les buts qu'elle s'était assignés.

Hélas, il fallut déchanter.

Où est-elle aujourd'hui, cette belle union ?

Les ailes de l'oubli se déploient de plus en plus ; les élans se font rares ; les esprits oublient.

On ne sait plus se gêner : assemblées, réunions deviennent des corvées, cotisation... une charge.

Quelques uns sont restés fidèles sans doute, mais combien hélas, ne le sont plus que de loin, voire pas du tout.

Est-cela que vous avez voulu ?

Soyez francs, sincères et logiques et de ce petit examen de conscience, tirez vos conclusions.

Si vous n'avez rien à vous reprocher, on ne peut que vous adresser des félicitations.

S'il en est autrement, hâtez-vous de réparer et comme autrefois, soit dans vos sections, soit à la prochaine assemblée générale, montrez que la solidarité n'est pas un vain mot et que votre cœur sait encore aujourd'hui tressaillir comme jadis, tout comme il le faisait il y a plus de vingt ans déjà, sur les champs de bataille.

Capitaine-Commandant T. Tr.
VANDERYDT
ex-démineur, membre du C.A.

NECROLOGIE

Nous avons le regret de vous faire part du décès des camarades :

VERSTRAETEN Emile, né à Namur et décédé à Bois-de-Villers le 25 octobre.

Le service funèbre a été célébré le 29 octobre en l'Eglise de Bois-leVillers.

et

RYCKEWAERT Médart décédé à l'hôpital de Bredene le 7 novembre. L'enterrement a eu lieu le 12 novembre en l'Eglise de St. Pierre à Koxyde.

Nous assurons les familles explorées de nos camarades disparus de notre profonde sympathie et leur adressons nos condoléances émues.

Petite Manifestation à la Section de la Flandre Orientale

Le 10 décembre, Julien GOOSSENS, étudiant et orphelin de démineur a été reçu au domicile de notre sympathique Président d'Honneur, le Colonel TERLIN.

Ce fut une réception simple et cordiale qui aura certainement touché Julien GOOSSENS ainsi que les membres du Comité.

Notre Président s'exprima en ces termes :

« Cher GOOSSENS,

Vous atteignez aujourd'hui, l'âge de 21 ans, l'âge de votre majorité. Vous avez été un élève sérieux

et zélé ; vous poursuivez maintenant avec succès des études qui vous permettront, si vous persévérez, d'occuper une situation enviable dans la société. C'est ce que nous espérons tous et vous souhaitons de tout cœur.

Vous avez perdu votre père alors que vous étiez encore un enfant. Votre père a servi sous mes ordres : c'était un homme brave et loyal.

Il a sacrifié sa vie pour le salut de tous et est tombé, victime d'une mission dangereuse mais glorieuse à laquelle, nous tous, démineurs ici présents, avons collaboré avec fierté.

Il est tombé en soldat ; mais alors qu'au combat, le soldat trouve la mort, mais la donne également, lui, par son travail quotidien n'a fait qu'apporter le salut.

Ce que votre père a fait, ce que tous les démineurs ont fait, c'est sauver de nombreuses vies humaines.

Le sacrifice de ceux qui furent frappés par le sort, n'a pas été vain.

Cela doit être pour vous, pour nous tous, la plus grande consolation. Vous pouvez, vous devez être fier de votre père et lui réserver une place de choix dans votre mémoire, la même que nous accordons à nos camarades qui sont tombés.

Lorsque nous avons fondé notre Fraternelle, c'était non seulement pour rassembler ceux qui avaient été si étroitement unis dans le danger commun, mais aussi et surtout pour protéger nos camarades, les aider, les conseiller et en particulier porter secours aux familles de ceux qui donnèrent glorieusement leur vie.

Toujours, nous avons considéré ceci, comme un devoir sacré de camaraderie et de reconnaissance.

Nous en trouvons un magnifique exemple, dans l'intervention si serviable de notre si bon et attentionné Président VANCLEVEN qui, aidé de son épouse, vous a accordé toute son assistance et vous a accueilli comme son fils dans sa famille.

Preuve éclatante que l'esprit de solidarité chez les démineurs n'est pas un vain mot.

Au nom de notre Fraternelle, je les en remercie profondément.

Grâce à papa VANCLEVEN, nous avons été tenus régulièrement au courant de vos études, de vos succès scolaires et maintenant de vos efforts opiniâtres pour mener à bien ce que vous avez entrepris.

Votre carrière d'homme, vous la commencez à présent.

Pour vous faciliter celle-ci, la Fraternelle vous remet aujourd'hui par mes mains, ce livret de Caisse d'Épargne, dans lequel est inscrit déjà une somme bien rondelette.

Nous espérons que vous en ferez un usage judicieux et s'il en est réellement ainsi, nous en serons pleinement heureux car nous aurons acquis la certitude que le but que nous poursuivons est atteint.

Messieurs, je vous invite à lever votre verre pour fêter cette heureuse réunion dans notre belle famille des démineurs et pour souhaiter au jeune GOOSSENS bonheur et prospérité.

Puis on parla du passé, pendant que Madame et Mademoiselle TERLIN s'occupaient des boissons, des friandises et des cigarettes.

Le camarade VAN CLEVEN saisit l'occasion pour témoigner, au nom de tout le Comité, notre sincère gratitude au Colonel TERLIN, à sa charmante épouse et à sa gracieuse jeune fille.

Avant de clôturer, il convient d'ajouter que le membre d'honneur de la Section, M.F. LEYS avait tenu à être présent à cette petite manifestation.

Notre Conseil d'Administration

Au cours de ses séances mensuelles notre C.A. s'est occupé principalement des études de nos orphelins, de la situation de certaines de nos veuves, des bonifications d'ancienneté aux démineurs invalides, ainsi que de certaines revendications telles que les distinctions honorifiques et le temps passé au déminage pour le calcul de la pension. Il a aussi déterminé les interventions à accorder à plusieurs camarades.

Il s'est en outre occupé des pèlerinages à nos Monuments, de la Ste. Barbe et de la St. Nicolas.

Assistaient à la plupart des nos réunions présidées par notre Président Fédéral, le Général SEVRIN : les Majors SAMYN et BONMARIAGE, les Commandants GEORGE et MERCKX, le Capitaine COGNEAU, MM. LINOTTE, BERTRAND, ITTERS, L'HOOSTE VANCLEVEN, VANDERICK et le toujours dévoué secrétaire BAENTS.



La Vie dans nos Sections

La Section du Brabant tient régulièrement ses réunions mensuelles à son local habituel, « Les Brasseurs » Petite Rue au Beurre.

Comme toujours, la plus franche camaraderie ne cesse de régner. Est-il nécessaire de souligner que notre grand animateur reste notre Président Fédéral, le Général SEVRIN.

De plus chaque réunion voit réapparaître des anciens camarades. Bravo et que 1960 retrouve toute l'ambiance de jadis.

Au comité des Dames.

La Section des Dames se regroupe le dernier mercredi du mois autour de sa Présidente, Mademoiselle SEVRIN.

Sa mission essentielle : préparer la St. Nicolas de la Section du Brabant, chose qu'elle réalise avec un éclat sans pareil.

Se retrouvent à chacune de ces réunions : Mesdames GEORGE, la si aimable secrétaire, BONMARIAGE, DAUTEL, GUILLAUME, ITTERS et TIELEMANS.

Nos félicitations les plus sincères et nos remerciements les plus chaleureux.

NOS FETES DE ST. NICOLAS.

Flandre Occidentale.

C'est à Westroozebeek que, cette année, la Section de la Flandre Occidentale avait organisé sa fête de St. Nicolas.

Après avoir assistés à la Messe, enfants, parents et invités se rendaient à la Caserne où, après avoir fleuri le Mémorial, le Major Samyn recevait les Autorités Communales de Westroozebeek, de Staden, de Houthulst, M. le Curé de Vyfwegen et son vicaire, ainsi que le Commandant du PAMU accompagné d'une délégation de sous-officiers et soldats.

Après l'allocation de circonstance adressée par le Major SAMYN, allocution soulignée par un vin d'honneur, commença la fête proprement dite en l'honneur du Grand Saint.

Le Major SAMYN souhaite la bienvenue aux enfants ainsi qu'à leurs parents, et tint à remercier les Autorités qui avaient bien voulu rehausser de leur présence cette petite cérémonie.

Puis ce fut la distribution du cadeau d'usage, tandis qu'était servie une collation de sandwiches et café.

Parmi les démineurs présents, il convient de citer le Cdt SAMYN, les Adjutants ASPERLAGH et VAN DEKERKHOVEN, le sergent TOUSSAINT etc.

Cette petite fête prit fin vers 13 h. ; d'autres la clôturèrent beaucoup plus tard en se remémorant les souvenirs de la glorieuse époque du déminage.

Brabant.

Pour la 14e fois, c'est à Tervuren, que St. Nicolas est venu rendre visite aux enfants de nos démineurs de la Section du Brabant.

La salle du « Casino », remise à neuf et gentiment décorée, aligne ses rangées de tables sur lesquelles les couverts attendent leurs petits convives. Des serviettes multicolores complètent l'aspect de fête. Dans le fond de la salle, des chaises sont réservées aux parents qui prendront autant de plaisir que les petits au déroulement des sketches aussi nombreux qu'attrayants.

C'est notre dynamique secrétaire, H. BAENTS, qui, le premier occupe le plateau.

Il fait acclamer notre Général SEVRIN et le remercie de sa sollicitude inépuisable à l'égard de nos veuves et orphelins.

Il salue les Officiers et démineurs présents qui ont tenu à rehausser de leur présence cette petite manifestation enfantine : MM. BONMARIAGE, GEORGE, TILMAN, GUILLAUME, ITTERS, CLOSSET, etc.

Il tint à adresser ses remerciements les plus chaleureux au Comité des Dames et en particulier à notre Marraine, Mademoiselle SEVRIN, à Mesdames GEORGE, GUILLAUME, ITTERS, TIELEMANS. C'est grâce à elles, que la St. Nicolas peut toujours se dérouler avec autant d'éclat.

Il remercie encore le Capitaine COGNEAU, le patron du « Casino », M. BLOMME ainsi que les organisateurs de cette petite manifestation enfantine. Puis ce fut la partie récréative, un vrai spectacle de music-hall. Une troupe de M.P. sous la direction de leur chef M. TOMMELEN, fit preuve de talents aussi réels que variés : le prestidigitateur VERCAMMEN, le clown LATHOUWERS et ses deux acolytes BOONS et DOBBELAERE, le guitariste CATTOOR, le pianiste VANHOVE, l'accordéoniste NOE, le ténor DELANGE et les déclamateurs DEPOORTER et DEWEERDT.

Tous ces numéros furent accueillis avec une vive satisfaction et salués d'applaudissements on ne peut plus mérités.

Et pendant que se déroulait ce spectacle tout à fait inédit, le goûter traditionnel était servi à notre petit monde par les toujours dévouées Mademoiselle SEVRIN, Mesdames GEORGES, GUILLAUME, ITTERS, TIELEMANS, MELLAERTS etc., goûter, on ne peut plus savoureux : brioches extra, tartes au riz, aux fruits le tout arrosé d'un chocolat onctueux à souhait.

Puis ce fut l'entrée majestueuse du Grand Saint suivi de son inséparable Père Fouettard.

Après s'être entretenu avec chacun des enfants, il prit place sur son siège et vida sa hotte à la grande joie de tous les bénéficiaires.

Bref, une matinée on ne peut plus réussie et qui laissera un souvenir très vit pour tous ceux qui y assistèrent.

Nos félicitations les plus sincères et tous nos remerciements aux camarades COGNEAU, BAENIS, BÉRGES, CLOSSET et au fidèle et dévoué PLUMIER.

A la Section de Liège - La Ste. Barbe.

La Fraternelle du 3 Gn. avait invité notre section de Liège à participer aux cérémonies prévues à l'occasion de la Ste. Barbe.

Une messe fut célébrée en l'Eglise St. Denis à la mémoire des morts du 3 Gn. et du Déminage.

Après la Messe, une réception eut lieu à l'Hôtel de Ville de Liège au cours de laquelle M. l'Echevin DESTENAY souhaita la bienvenue à tous et tout spécialement aux représentants des Démineurs. Puis ce fut le dépôt de fleurs aux Monuments des 3 Gn., du 3 A et 1 de Ligne.

Enfin, un car ramena tous les participants au restaurant de « La Bécasse » où était prévu le banquet.

M. le Président SWEGERINGEN, après avoir salué les personnalités présentes donna la parole au Général BEAUPAIN qui rappela les fastes du 3 Gn.

Puis M. SWEGERINGEN remercia M. LINOTTE, membre de notre C.A. qui avait tenu à représenter la Fraternelle des Démineurs.

M. LINOTTE se dit particulièrement flatté des paroles du Président et signala que la mémoire des camarades BRAUNS, COLSON, LEROY et JENASSE serait honorée par l'inscription de leurs noms sur notre Monument National de Stavelot.

Le banquet se poursuivit dans la plus franche camaraderie et ne prit fin qu'assez tard dans la soirée.

Aux manifestations de la matinée la Fraternelle des Démineurs était représentée par les camarades LINOTTE, Major DESMÉT, ALEXANDRE, TAHIR, avec le fanion de la Section et DUPUIS (un camarade qu'on désirerait voir plus souvent.)

La section de Liège a envisagé de fêter la St. Nicolas le 19 décembre et à cet effet elle a adressé à ses membres la circulaire ci-après.

Cher Ami.

Auparavant la fête de St. Nicolas était l'occasion pour tous les démineurs de se retrouver et d'entourer d'un intérêt tout particulier nos orphelins.

Cette année, le Comité entend reprendre la tradition et il a le plaisir de vous inviter, vous et toute votre famille, à cette réunion qui aura lieu à l'UFAC. Bd. de la Sauvenière à Liège le samedi 19 décembre à 16 heures.

Nous espérons que nous pouvons compter sur votre présence et de reprendre contact dans une cordiale amitié.

Le Secrétaire TAHIR.

Dédié à ceux qui insistent pour faire prendre la parole à l'occasion des banquets, ce proverbe turc.

La nature qui ne nous a donné qu'un seul organe pour la parole, la langue, nous en a donné deux pour l'ouïe. C'est pour nous apprendre qu'il faut plus écouter que parler.

La St Nicolas à la Section de Liège

Comme prévu, la fête de St-Nicolas s'est déroulée le 19 décembre, dans les locaux de l'UFAC de Liège.

Une centaine de convocations avaient été expédiées : beaucoup de démineurs répondirent à cette invitation ainsi que toutes les veuves et orphelins à l'exception d'une seule qui s'était excusée par écrit.

Le Comité était au grand complet : le Docteur Prignon, les Commandants Dohet et Vanderydt, les camarades Nélis, Tahir et Vandermallen, etc. Seul, le vice-président Linotte faisant défaut, accidenté quelques jours plus tôt.

A 16 heures, exactement, le Docteur Prignon prit la parole pour souhaiter la bienvenue à ceux qui avaient répondu à l'appel de la Section et les remercia de leur présence.

Il re'ata l'accident dont avait été victime le vice-président Linotte et forma des vœux de prompt

rétablissement du sympathique vice-président, cheville-ouvrière de la Section.

Il propose de lui adresser un télégramme de sympathie, ce qui fut accueilli aussitôt par acclamations.

Le Docteur Prignon rappela les buts poursuivis par la fraternelle, sa sollicitude à l'égard des orphelins qu'elle suit dans leurs études et qu'elle désire aider le plus longtemps possible pour des études professionnelles ou supérieures.

Il rappela aux parents que toutes les demandes étaient prises en considération par la Fraternelle et examinées toujours avec la plus grande bienveillance.

Il demanda à tous les démineurs de rester groupés autour de leur drapeau, d'assister le plus souvent possible à toutes les réunions auxquelles ils sont convoqués et donner, ainsi un réel encouragement et un puissant appui aux membres du Comité.

« Il y a plusieurs revendications auxquelles les démineurs peuvent prétendre, dit encore le Président, mais soyez certains que votre Comité et le Conseil d'Administration ne vous oublient pas. Ils travaillent avec acharnement à mener à bien la tâche

qu'ils se sont assignée, tâche parfois ingrate, mais toujours acceptée de bon cœur ».

Puis, il demanda au Trésorier de remettre aux orphelins les enveloppes de St-Nicolas.

Une orpheline se leva et prit la parole au nom de ses camarades et des parents pour remercier chaleureusement la Fraternelle de sa sollicitude à leur égard.

S'ouvrit alors une discussion particulièrement

amicale entre les membres présents et ceux du Comité : il y fut question du Monument National de Stavelot, des assemblées provinciales et nationales, des fêtes et pèlerinages à organiser, etc.

Cette petite réunion prit fin vers 18 heures et l'on se sépara dans une confiance réciproque en se promettant de se retrouver bientôt tous réunis plus nombreux encore.

Le Secrétaire TAHIR.

Les Revendications des Démineurs

En 1946, M. le Ministre de la Défense Nationale n'hésita pas à déclarer à la Chambre que « les Démineurs étaient toujours en première ligne et que, pour eux, la guerre continuait ».

De cette déclaration catégorique, on devait conclure que si les démineurs n'étaient pas traités comme des « super-combattants », ils devaient, tout au moins être mis sur le même pied d'égalité que les combattants 40-45. Il n'en est malheureusement rien.

Si quelques uns des plus méritants peuvent se flatter d'avoir pu obtenir une distinction honorifique gagnée dans les champs de mines, il faut cependant reconnaître que ces distinctions sont simplement des décorations du temps de paix : une chevalerie octroyée un ou deux ans plus tôt, des médailles militaires art. 4 et c'est tout.

Les veuves des démineurs tués en service ont obtenu une chevalerie, mais sans palme, de sorte qu'elles ne peuvent pas bénéficier de la moitié de la rente y afférente.

Le chevron de blessure n'a même pas été accordé aux quelque deux cents blessés du déminage.

On a proposé que, pour les démineurs, les conditions de guerre perdurent jusqu'au 15 juin 1949 ; aucune solution n'est encore intervenue.

Pour le temps comptant double pour la pension, on a simplement tenu compte de leur présence entre le 4-9-44 et le 30-9-45.

Les démineurs sont cependant encore au front et ils y restent ; mais personne ne s'ensoucie.

On reconnaît volontiers leurs mérites ; mais les compensations accordées sont inexistantes. On les cite encore en exemple dans un récent projet de loi « qualification de l'invalidé 40-45 » ; mais on les ignore dans les avantages matériels.

Mais n'a-t-on rien obtenu, demandera-t-on ?

Nous ne nierons pas que les pensions de réparation ont été étendues aux démineurs pour les accidents de déminage, quelque soit l'époque à laquelle ils se produisent. Mais entretemps, les lois coordonnées des pensions de réparations ont été

également étendues aux accidents et infirmités quelconques (y compris les maladies) du temps de paix.

Les invalides reçoivent la carte de réduction sur les transports par chemin de fer, mais l'octroi des bonifications leurs est contestée.

Autre satisfaction ; les démineurs brevetés peuvent porter leur badge en cas de mutation pour d'autres unités.

On doit aussi reconnaître que les premiers démineurs de 1940 (les prisonniers de guerre de Hasselt Anvers, Bruxelles et Westrozebeke) de même que ceux qui ont travaillé à partir du 15-8-41 ont le droit de compter double pour la pension, le temps passé dans cette position ; de plus les invalides de guerre se verront octroyer des bonifications pour les services accomplis pendant cette même période.

Comme déjà signalé antérieurement, la Fraternelle a établi et transmis à qui de droit les attestations nécessaires et aplani les difficultés qui ont surgi à cette occasion.

Les ayants-droit qui craignent ne pas figurer sur ces listes établies peuvent s'adresser à notre Secrétariat pour obtenir les renseignements nécessaires.

★

En présence de résultats qui, à première vue, peuvent paraître assez minimes, les membres peuvent se demander si la Fraternelle est restée les bras croisés devant l'apathie des autorités à l'égard des démineurs.

Nullement. Elle a déposé des amendements multiples chaque fois que la chose était possible et qu'un projet de loi les intéressait de près ou de loin.

Elle a entrepris des démarches auprès des Ministres qui se sont succédés à la tête du département.

Elle a exposé ses revendications aux membres de la Commission des Anciens Combattants. Bref, elle a mis en œuvre tous les moyens dont elle pouvait disposer.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, elle n'est nullement découragée par ces succès. Elle persévère fermement et a formé une commission

restreinte qui a pour mission de représenter tous les problèmes en litige.

Elle a foi dans son avenir et ne déposera les armes qu'après avoir obtenu pleine satisfaction.

C'est également vous dire que nous avons besoin de l'appui de vous tous. Ce comité ne sera fort que s'il se sent suivi par tous les démineurs.

Hubert BAENTS

Camarade Démineur

VOICI LE MOMENT DE NOUS PROUVER TON ATTACHEMENT A TA FRATERNELLE.

FAIS AUJOURD'HUI MEME LE PAIEMENT DE TA COTISATION.

N'oublie pas de mentionner tes nom, prénoms et adresse exacte.

Rappelle notre existence à des anciens démineurs qui nous auraient perdus de vue.

C'est fréquemment que des camarades qui ont omis de régulariser leur situation sollicitent notre intervention.

Jusqu'à présent, nous avons donné satisfaction dans la plupart des cas.

Le Conseil d'Administration a décidé que dorénavant, IL NE SERA PLUS DONNE SUITE AUX DEMANDES ADRESSEES PAR CEUX QUI SERAIENT EN RETARD DE COTISATION.

En outre, il est fortement question de RAYER DE NOS EFFECTIFS CEUX QUI NE SE SERONT PAS MIS EN REGLE POUR LE 1 MAI 1960.

Que ceux qui se trouvent momentanément dans une situation difficile nous le fassent savoir, NOUS NOUS FERONS UN PLAISIR DE LEUR FAIRE PARVENIR GRACIEUSEMENT LEUR CARTE DE MEMBRE.

Pour rappel, voici les adresses des Sections :

Anvers: Kdt. MERCKX, Kazerne 7-8, Berchem lez Anvers.

Brabant et Namur: Fraternelle des Démineurs du Brabant, C.C.P. 8173.53

Flandre Occidentale: M. SAMYN E. ch. de Torhout, 14, St André-Bruges, C.C.P. 3450.69.

Flandre Orientale: M. VANCLEVEN E. Champs Elysées, 5, Gand, C.C.P. 4511.80.

Hainaut: M. HULSHAEGEN, 151, rue Bellière, Marcinelle, C.C.P. 2137.50

Liège: Fraternelle des Démineurs, Liège, C.C.P. 7902.11.

Si tu ne peux t'adresser directement à ta section, fais ton versement au

C.C.P. 7537.94 de la FRATERNELLE DES DEMINEURS

30, rue St Jean, Tervuren

CHER CAMARADE DEMINEUR, MERCI